

Accélérez la mise en œuvre des programmes régionaux d'infrastructure



2^e réunion du Comité ministériel sectoriel tripartite sur les infrastructures tenue à Lusaka

Les ministres responsables des Infrastructures dans la Tripartite composée du COMESA, de la Communauté est-africaine (EAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont exigé la mise en œuvre rapide des programmes régionaux d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, du transport et des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'accélérer l'intégration économique.

Cette décision fait suite à l'examen de l'exécution de ces programmes clés, qui s'est effectué durant la 2e réunion du Comité ministériel sectoriel tripartite sur les infrastructures (CMSTI) tenue à Lusaka le jeudi 31 octobre 2019. Cette session s'inscrivait dans le cadre du suivi de la 1ère réunion tenue à Dar-es-Salaam le 26 octobre 2017.

Au cours de la réunion, les ministres ont souligné la nécessité de faciliter le développement d'un marché régional du transport routier plus concurrentiel, plus intégré et plus libéralisé dans la région de la Tripartite, sous la supervision du Programme tripartite de facilitation du transport et du transit (PTFTT).

L'objectif du PTFTT consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des lois, des réglementations et des normes harmonisées visant à assurer l'efficacité des réseaux de transport routier et de transit transfrontières ainsi que des services, des systèmes et des procédures de transport et de logistique dans la région de la Tripartite.

Le PTFTT est un projet de 18 millions d'euros financé au titre du 11^e Fonds européen de développement (FED). Jusqu'à présent, deux accords

multilatéraux, à savoir, l'Accord de gestion de la charge des véhicules et l'Accord transfrontière multilatéral de transport routier ont été élaborés et validés afin de soutenir le cadre juridique harmonisé envisagé dans la région de la Tripartite.

Seize États membres et partenaires, à savoir l'Afrique du sud, l'Angola, le Burundi, l'Égypte, Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe ont participé à la réunion qui s'est déroulée à Lusaka.

Le Ministre zambien du Transport et des Communications, l'honorable Mutotwe Kafwaya, a procédé à l'ouverture officielle de la réunion en appelant la Tripartite à intensifier ses activités dans les secteurs de l'énergie et des TIC afin

Suite page 2

de favoriser la croissance industrielle dans la région.

« Notre agenda et nos programmes devraient répondre aux tendances mondiales et continentales afin de nous permettre de combler les besoins actuels et futurs », a déclaré M. Kafwaya.

Dans son allocution, la Secrétaire générale du COMESA, Madame Chileshe Kapwepwe, a décrit les faibles niveaux de développement des infrastructures dans la région comme constituant un obstacle à la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale.

« La faible compétitivité de l'Afrique dans le monde est attribuée à la qualité des institutions, des infrastructures, des politiques macroéconomiques, de l'éducation et de l'adoption technologique, a-t-elle déclaré. Le déficit d'infrastructure persistant est un obstacle majeur à l'intégration régionale et appelle à la mise en place de systèmes d'infrastructure adéquats et efficaces. »

En ce qui concerne le transport aérien, les ministres ont exhorté les 27 États membres et partenaires qui n'ont pas encore signé l'engagement solennel en faveur de l'établissement du Marché

unique du transport aérien africain (SAATM) à le faire. Ils ont noté que la libéralisation du transport aérien entraînera une augmentation des niveaux de services aériens et, partant, stimulera la croissance économique.

Bien que la région ait connu une diffusion rapide des abonnements aux services TIC au cours des deux dernières décennies, les ministres ont observé que de nombreux enjeux subsistent, tels que la couverture réseau limitée et le faible accès aux services de TIC, en particulier dans les zones rurales.

Le COMESA et le TMEA signent un accord pour promouvoir le commerce dans la région



Le Directeur exécutif du TMEA, Frank Matsaert (à g.) et la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, signent le Mémorandum d'accord à Lusaka

Le COMESA et le groupe Trade Mark East Africa (TMEA) ont signé un Mémorandum d'accord (Médac) visant à promouvoir les échanges commerciaux dans la région en supprimant les obstacles qui entravent la fluidité des échanges commerciaux entre les États membres de la région.

En travaillant étroitement avec des organisations internationales et régionales telles que TMEA, des institutions nationales, le secteur privé et des organisations de la société civile, cette démarche permettra de promouvoir le commerce en libérant le potentiel

économique de la région COMESA grâce à un meilleur accès physique aux marchés, à un environnement commercial amélioré et à la compétitivité accrue des entreprises.

Le Médac marque une étape importante dans la mise en place d'un cadre de coopération et de partenariat entre les deux organisations dans des domaines d'intérêt commun. Il s'agit notamment de l'accès au marché, du développement de l'infrastructure des postes-frontières, de l'amélioration de l'environnement commercial grâce à la facilitation des échanges et de l'inclusion du

secteur privé en tant qu'acteur clef du développement économique.

Le Directeur exécutif de Trade Mark East Africa, Frank Matsaert, et la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Mpundu Kapwepwe, ont signé le pacte au Secrétariat du COMESA le 30 octobre 2019.

« Nous nous engageons dans ce partenariat afin de faire en sorte que la formulation de politiques, la création d'outils automatisés de facilitation du commerce ainsi que la suppression des



obstacles non tarifaires soient profitables aux opérateurs économiques, qu'ils fassent partie de PME ou de grandes entreprises », a déclaré M. Matsaert.

La Secrétaire générale a déclaré que le COMESA et le TMEA mettront en œuvre conjointement des initiatives de facilitation du commerce dans la région en appliquant les instruments régionaux et internationaux respectifs.

Un appui sera notamment fourni aux États membres pour mettre en œuvre l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges (AFE).

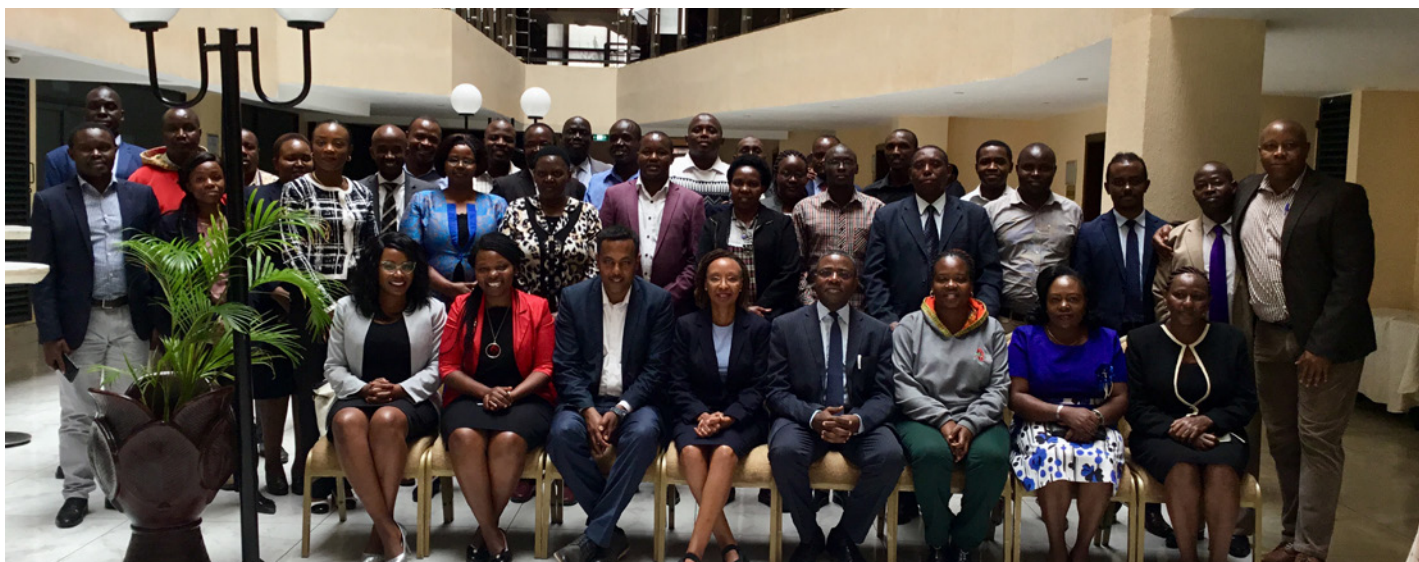
Le partenariat entre les deux organisations devrait accélérer la mise en œuvre de programmes et d'actions communs qui visent à améliorer l'infrastructure et l'application des normes techniques et des mesures sanitaires et phytosanitaires, et à réduire les coûts, les délais et d'autres obstacles à la circulation des marchandises en transit grâce à la surveillance électronique, aux garanties régionales de transit et à d'autres initiatives.

Il appuiera également l'amélioration de l'efficacité le long des principaux corridors d'échanges commerciaux et de

transport, y compris la logistique et le contrôle du rendement, et éliminera les obstacles liés au genre qui empêchent la participation effective des femmes et des jeunes au commerce, y compris le renforcement des capacités, la recherche et la mobilisation conjointe de ressources pour la mise en œuvre de programmes d'intérêts mutuels, entre autres.

Le partenariat est conforme aux buts et objectifs du COMESA, qui consistent à coopérer au renforcement des relations entre le Marché commun et d'autres partenaires afin de contribuer au développement économique de la région.

Le Kenya adopte l'Indice de paix et de prospérité du COMESA



Atelier de validation de l'Indice de paix et de prospérité du COMESA tenu au Kenya en octobre 2019

Un échantillon représentatif de parties prenantes issues d'une sélection de ministères, de départements spécialisés et d'organisations de la société civile au Kenya s'est récemment réuni pour examiner et valider les facteurs structurels prévus pour l'Indice de paix et de prospérité du COMESA (IPPC) du pays pour la période 2019-2021.

L'IPPC offre un diagnostic opportun des facteurs structurels prévus tels que la paix, la santé, la prospérité et l'ouverture commerciale, qui sont associés à la paix et à la prospérité futures des États membres.

Au Kenya, les parties prenantes ont reçu une formation sur la méthodologie

d'évaluation des vulnérabilités structurelles (EVS) de COMAlerte, qui consiste en une évaluation desdites vulnérabilités fondée sur des données théoriques et factuelles en utilisant l'Indice de paix et de prospérité du COMESA pour identifier les facteurs structurels de paix et de prospérité propres au pays.

« Le degré de vulnérabilité et de résilience prévu est destiné à inciter les stratégies de réponse politique visant à remédier aux vulnérabilités identifiées et à renforcer la résilience existante afin de promouvoir et renforcer la paix et la prospérité au niveau des États membres et de la région dans son ensemble », a déclaré Mme Elizabeth Mutunga, Chef du programme Gouvernance, Paix et

Sécurité (GPS) au Secrétariat.

Afin d'institutionnaliser et d'améliorer la mise en œuvre des principales recommandations relatives aux vulnérabilités structurelles au niveau national, les participants ont convenu de créer un mécanisme de réponse qui sera coordonné par le Ministère des Affaires étrangères. Ils mettront également sur pied un comité directeur et technique qui sera chargé de superviser la mise en œuvre et la diffusion des facteurs prévisionnels de l'IPPC à un plus large éventail de parties prenantes.

Le Secrétariat du COMESA, par l'intermédiaire de l'unité Gouvernance, Paix et Sécurité, mène des consultations multipartites sur l'EVS dans les

États membres depuis 2016, et après Madagascar, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, le Kenya est le 5e État où ont lieu de telles consultations.

La réunion, qui s'est tenue dans la ville de Machakos du 14 au 17 octobre 2019, a recommandé que le gouvernement

adhère à l'Évaluation des vulnérabilités structurelles et de la résilience aux conflits (EVSRC) de l'Union africaine (AU), qui complète le processus EVS du COMESA. L'année prochaine, il est prévu que le Secrétariat organise d'autres consultations nationales sur invitation des États membres.

Les prévisions de l'IPPC pour la région et les pays sont établies chaque année par le Système d'alerte avancée du COMESA (COMAlerte) par l'intermédiaire de l'unité Gouvernance, Paix et Sécurité.

Cinq pays formés à l'utilisation du Système d'alerte avancée



Formation sur le Système d'alerte avancée du COMESA à Nairobi en octobre 2019

Cinq États membres du COMESA ont reçu une formation sur le Système d'alerte avancée du COMESA (COMAlerte). Il s'agit de la 2^e partie de la formation organisée par le COMESA en collaboration avec le Système continental d'alerte rapide de l'Union africaine (CEWS) à l'intention des pays qui ont déjà organisé des consultations nationales multipartites sur la méthodologie d'évaluation des vulnérabilités structurelles du COMESA.

M. Tapera Chinemhute, expert en matière d'alerte avancée, a déclaré que la formation de trois jours visait à combler les lacunes identifiées dans la compréhension des EVS et à transmettre les connaissances nécessaires à leur diffusion à différents niveaux pour renforcer ainsi la durabilité et l'appropriation.

Certains responsables des ministères compétents, d'institutions privées, d'organisations de la société civile et de syndicats, entre autres, ont reçu une formation sur les bases de la méthodologie EVS, l'analyse pratique, l'interprétation et l'établissement de rapports sur les EVS ainsi que sur le Système continental d'alerte rapide.

L'atelier de formation des formateurs, qui s'est tenu du 21 au 23 octobre à Nairobi (Kenya) devrait contribuer à la diffusion des EVS aux parties prenantes concernées au niveau local.

La 1^{ère} partie de la formation a eu lieu en mai de cette année à Livingstone, en Zambie. Le Kenya, Madagascar, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe ont chacun envoyé cinq membres de leur

comité national EVS pour participer à la formation.

Le Secrétariat du COMESA, par l'intermédiaire de l'unité Gouvernance, Paix et Sécurité et en collaboration avec le CEWS de l'Union africaine, continuera de soutenir les États membres qui organisent des formations similaires sur la méthodologie EVS de COMAlerte et les systèmes continentaux de l'Union africaine.



Le Directeur de la Division Promotion des investissements et Développement du secteur privé (PIDSP), M. Thierry Kalonji Mutombo, a pris sa retraite du COMESA après une carrière fructueuse de douze ans. M. Kalonji, citoyen de la République démocratique du Congo, a rejoint le Secrétariat en 2007 en tant que cadre supérieur de la Promotion des investissements et en est devenu le directeur en 2014, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite. Le personnel lui a organisé une fête d'adieu à Lusaka la semaine dernière et lui a adressé ses meilleurs vœux pour la prochaine étape de sa vie.



M. Thierry Kalonji (tenant le portrait) et les membres du personnel

Visite d'étude de l'Université de Rusangu



Des étudiants de l'Université de Rusangu de Monze posent pour une photo après leur visite au Secrétariat du COMESA

Des étudiants de l'Université de Rusangu, établissement d'enseignement supérieur privé zambien, ont effectué une visite d'étude au Secrétariat du COMESA le 31 octobre 2019. Cette visite, organisée par l'unité Communication institutionnelle, s'inscrit dans le cadre du partage des connaissances sur l'intégration régionale avec les jeunes. Les étudiants se sont concentrés sur la paix, la sécurité et la résolution des conflits dans le contexte du programme d'intégration régionale du COMESA. Des experts de l'unité Gouvernance, Paix et Sécurité, M. Tapera Chinemhute et M. Oita Etyang ont animé le programme auprès des étudiants.

L'Agenda du COMESA

	Réunion/Activité	Dates	Lieu
1.	10 ^e réunion du Comité Statistique	4-6 nov. 2019	Lusaka, Zambie
2.	Réunion de validation du Cadre de résilience pour 17 États membres - Changement climatique	5-6 nov. 2019	Nairobi, Kenya
3.	Réunion du Comité Semences du COMESA	6-7 nov. 2019	Kigali, Rwanda
4.	Réunion consultative pré-COP en partenariat avec le Secrétariat de l'EAC, 14 États membres et 6 États membres de l'EAC - Changement climatique	8-9 nov. 2019	Kigali
5.	Comité juridique du COMESA	12-14 nov. 2019	Lusaka
6.	Ministres de la Justice du COMESA	15 nov. 2019	Lusaka
7.	Tournoi de golf du Jubilé d'argent du COMESA	22 nov. 2019	Lusaka
8.	Tournoi de football du Jubilé d'argent du COMESA	23 nov. 2019	Lusaka
9.	Retraite des Institutions du COMESA	24 nov. 2019	Lusaka
10.	Comité intergouvernemental - Institutions	25 nov. 2019	Lusaka
11.	Comité intergouvernemental - Secrétariat	26-27 nov. 2019	Lusaka
12.	Célébration des 25 ans du COMESA --Jubilé d'argent	28 nov. 2019	Lusaka
13.	Conseil des ministres du COMESA	29 nov. 2019	Lusaka

Croissance à l'unisson



Prosperité partagée

1994 - 2019